

■ **Fondation Bingguely-Droz-Lejeune**, à La Chaux-de-Fonds, CH-645-1005911-3, améliorer l'ordinaire des vieillards nécessiteux, hommes et femmes, des maisons de retraite, etc. (FOSC du 05.06.2002, p. 8). Fondation dissoute sans liquidation au sens de l'article 748 CO appliquée par analogie. Les créanciers ayant été payés ou ayant reçus des sûretés, la fondation est radiée.

Journal no 809 du 18.03.2005
(02761900 / CH-645.1.005.911-3)